



Extrait du OSI

<http://www.osi-ngo.org/centre-de-ressources/services/guichets/cabinet-d-architectes/article/descriptif-de-l-offre>

Descriptif de l'offre du Service Architecture

- Centre de Ressources - Services - Guichets - Cabinet d'Architectes -

Date de mise en ligne : vendredi 29 janvier 2010

Description :

Une offre de service adaptée à vos besoins et surtout, entièrement financée !

Copyright © OSI - Tous droits réservés

L'équipe du Service d'Architecture de l'ONG Objectif Sciences International est composée à la fois d'architectes, d'ingénieurs projet, de géologues, biologistes, spécialistes en écologie ou encore de physiciens, ceci lui permettant une approche globale de vos projets ou des études à réaliser.

Notre travail est organisé selon 3 axes complémentaires :

- L'analyse de vos besoins, l'usage de référentiels de qualité et le respect de vos chartes et cahiers des charges
- La production architecturale (esquisses, plans, direction des travaux...) et techniques (expertises, études...)
- Le financement de la totalité de votre projet.

Le Directeur du service d'architecture de l'ONG est, en tant qu'ingénieur projet, votre interlocuteur privilégié. L'équipe de développement se charge de recueillir la totalité des financements pour prendre en charge votre projet à 100%. Enfin, la direction des travaux est réalisée par une équipe mixte ingénieur projet et architectes, afin de leur garantir une parfaite exécution.

Pour chaque projet, nous vous ouvrons une rubrique avec accès réservé, où chaque étape fait l'objet d'un espace de collaboration à distance afin de venir renforcer les échanges qui ont lieu de visu dans vos locaux, sur le terrain ou dans nos bureaux.

Méthode

Dans le cadre de notre mission, nous vous accompagnons auprès de tous les acteurs concernés (financeurs, organismes instructeurs du dossier, intervenants sur le chantier...) mais nous pouvons aussi vous y représenter si vous ne pouvez pas dégager assez de temps pour ce faire.

Vous disposez toujours d'un seul et unique interlocuteur dans notre équipe pour prendre en charge votre projet, de sa conception jusqu'à la réception des travaux. Cet interlocuteur joue également un rôle de conseiller et vous apporte une aide non négligeable dans vos prises de décision.

Pour assurer la réussite de votre projet, votre collaboration permanente est essentielle. Vous devez valider chaque étape de notre travail : étude, esquisse, avant-projet...

Nous attachons une importance toute particulière à respecter les besoins des projets qui bénéficient de nos services, les délais annoncés et tous les engagements que nous avons pris.

Descriptif de l'offre du Service Architecture

Le service d'architecture de l'ONG Objectif Sciences International ne s'investit dans le financement intégral de votre projet qu'à des conditions strictes : appartenance à des projets d'éducation, de développement durable, d'écologie, de recherches scientifiques fondamentales, de recherches scientifiques appliquées à des questions urgentes d'écologie, d'énergie ou de société, ou encore appartenance à des projets d'enseignement ou humanitaires. Les projets commerciaux ne peuvent pas bénéficier de nos services de financements. Cependant, les porteurs de projets qui désirent bénéficier de notre savoir-faire bioclimatique et de rénovation de structures existante, ou de notre touche esthétique et matériaux, peuvent faire appel à nos services d'architecture et de conduction de travaux.

Etapas de votre projet

- **Commande Initiale et Cahier des Charges** : L'ensemble de votre projet est décrit et recueilli sous la forme d'un document initiateur, dont le contenu est figé après une première période d'échanges. Un *Cahier des Charges* est alors rédigé et publié en interne. Vous pouvez le diffuser à vos partenaires, et son contenu reste évolutif. Le document initial, figé, permet de revenir aux souhaits d'origine au titre de la réflexion permanente sur le projet, tandis que le cahier des charges permet d'avancer en cohérence avec les propositions qui pourront vous être faites dans les étapes suivantes (votre cahier des charges pouvant être amené à prendre en compte des propositions émises ensuite).
- **Esquisse** : Proposition d'une ou plusieurs solutions d'ensemble, vérification de la faisabilité de l'opération, apport éventuel de certaines mises au point du programme ou renseignements complémentaires jusqu'à validation par le bénéficiaire.
- **Avant Projet Sommaire (APS)** : Permet de préciser la composition générale en plan et en volume, de proposer des dispositions techniques, d'établir une estimation provisoire du coût prévisionnel. Le dépôt de la demande de permis de construire intervient après la phase APS.
- **Avant Projet Définitif (APD)** : Fondé sur l'APS et approuvé par le bénéficiaire, l'APD a pour objectif de vérifier le respect des différentes réglementations et de déterminer, par les plans, coupes et façades, les dimensions de l'ouvrage, ainsi que son aspect.
- **Etude de Projet** : Définit la conception générale de l'ouvrage. Plans établis au 1/50e avec tous les détails significatifs de conception architecturale également représentés à l'échelle 1/20e.
- **Permis de Construire** : Réalisation du document nécessaire pour permettre l'obtention du permis de construire. Cette étape intègre également les déclarations de travaux pour les chantiers ne nécessitant pas de permis de construire.
- **Dossier de Consultation des Entreprises** : Constitution et diffusion du dossier de consultation des entreprises pour obtenir des propositions chiffrées.
- **Assistance aux Contrats de Travaux** : Assistance du porteur de projet pour aborder le marché et établir les contrats de travaux. Lancement et gestion des appels d'offres. Analyse des candidatures.
- **Visa** : Examen de la conformité des études d'exécution faite par les entrepreneurs.
- **Direction de l'Exécution des Travaux** : Contrôle de la conformité de l'exécution des travaux et établissement des ordres de service.
- **Réception des travaux** : Assistance du porteur de projet lors des opérations de réception et durant la période de parfait achèvement.

International...

Notre équipe multiculturelle s'adapte parfaitement à des projets transversaux et internationaux. Les différences culturelles impliquent des différences légales dans la façon de gérer les travaux et dans les étapes du processus architectural.

Descriptif de l'offre du Service Architecture

Vous trouverez ci-dessous les étapes que notre Service d'Architecture suivra en fonction du pays sur lequel se trouve votre projet.

France :

[>](IMG/pdf/Processus_de_Projet_France.pdf?199/2308840656ab691c3f2b39dc6e442f99596e395c "PDF - 369.9 ko")



Processus Architectural sur la France Français

Amérique Latine :

[>](IMG/pdf/Proceso_de_Diseno_Arquitectonico.pdf?107/c6a8f4df0b101fbfc6a907cbf89b29b83d1e8321 "PDF - 470.4 ko")



Processus Architectural sur l'Amérique Latine Espagnol / Français

Québec :

http://www.oaq.com/fr/architecte/services_architecte.jsp

Suisse :

[>](IMG/pdf/Processus_de_Projet_Suiza.pdf?108/c9afe07d43a4075e1f05ba5afb45c6e8d82829c3 "PDF - 266.3 ko")



Processus Architectural sur la Suisse Français

Japon : ... à venir ...